

95% des entreprises marocaines sont des PME

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 01-04-2011 01:35:22

Quelque 95% des entreprises marocaines sont des PME qui contribuent à hauteur de 50% à l'emploi, a fait savoir mercredi à Berrechid le ministre de l'Industrie, du commerce et des nouvelles technologies, Ahmed Réda Chami.

Les PME marocaines fournissent 20% de la valeur ajoutée, 30% des exportations, 40% de la production et 50% de l'investissement, a-t-il précisé lors de la 2-ème édition des Journées régionales de l'industrie initiée sous le thème "la productivité industrielle au coeur des programmes d'appui à l'entreprise".

Ces entités sont également soumises à un ensemble de contraintes comme la fragilité de leurs structures, la faiblesse de leurs moyens techniques et humains, le manque de maîtrise de l'évolution du marché, l'insuffisance en matière d'information et de formation, d'innovation et de gestion, a-t-il indiqué, ajoutant que ces contraintes donnent lieu à des besoins en termes de marché, de financement, d'accompagnement, de formation d'infrastructure et de foncier et de climat des affaires.

M. Chami a fait noter à cet égard que le Pacte national de l'émergence industrielle apporte des réponses adaptées à ces besoins à travers le programme de soutien aux PME et la mise en place d'infrastructures d'accueil .

Et de rappeler, dans ce sens, les offres de formation, les fonds publics-privés mis en place pour accompagner le développement d'au moins 100 PME ou encore les programmes Imtiaz dédié au renforcement du potentiel de l'entreprise et Moussanada qui a pour objectif d'améliorer la productivité et la croissance et de faciliter l'usage des nouvelles technologies.

Les professionnels ont plaidé, pour leur part, pour la mise à niveau des infrastructures des zones industrielles de la région, infrastructures usées par 30 ans de travail, rappelé le poids de l'énergie sur le coût de production et insisté sur la révision des réglementations fiscales et douanières dans le sens de leur facilitation.

Ces journées régionales ont pour objectif d'informer et de sensibiliser les entreprises sur les programmes d'appui et d'accompagnement qui sont opérationnels aujourd'hui et mis à leur disposition pour leur permettre de réaliser des gains substantiels en termes de productivité tout autant que celui de recueillir les attentes des entreprises afin d'apporter les réponses nécessaires dans un cadre mutualisé garant d'une meilleure efficacité.

Elles sont organisées par le ministère de l'Industrie, du commerce et des nouvelles technologies, l'Agence nationale pour la promotion de la petite et moyenne entreprise (ANPME) et la Chambre de commerce, d'industrie et de services de chaque région concernée.

MAPF